COMITE REGIONAL DE NATATION DE LA REUNION

Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du vendredi 26 octobre 2018

L'assemblée générale extraordinaire a lieu à la Maison régionale des sports, 1 route de la Digue - 97490 Sainte-Clotilde

Madame Guilène FAUBOURG, Présidente du Comité Régional de Natation, ouvre la séance à 18 heures 05.

Il est procédé à l'appel nominatif des Président(e)s de clubs ou de leurs représentant(e)s

Les Président(e)s présent(e)s : CNP, CNPO, CNSP, CNSJ, DSL, LJN, MOUFIA AQUATIK, NSDR

Les Président(e)s représenté(e)s : ACE

La présidente souhaite la bienvenue aux présents et passe à l'ordre de jour

ADOPTION DES STATUTS

En effet, suite à la l'assemblée générale de la fédération française de natation des 1er, 2 et 3 juin 2018, celle-ci a validé des statuts types applicables à tous les comités régionaux. Les statuts types ayant été transmis aux Présidents de clubs, la présidente Mme FAUBOURG explique à l'assemblée les principales modifications :

- changement de dénomination de l'instance : le Comité Régional de Natation devient **la Ligue de Natation de La Réunion**
- réduction du nombre d'administrateurs pour le faire passer de 21 à **15 membres.**

<u>Les nouveaux statuts sont votés à l'unanimité.</u>

La présidente lève la séance à 18 heures 15.

La Présidente
Guilène FAUBOURG

La Secrétaire générale
Mahdia BENHAMLA